

2016 : première année de baisse du chômage depuis neuf ans !

Département Analyse et Prévision (Equipe France)

Les chiffres du chômage du mois de décembre 2016, publiés par Pôle emploi, font apparaître une hausse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A (+26 100 personnes en France métropolitaine) qui fait suite à une séquence de trois mois consécutifs de baisse. Si l'on ajoute aux inscrits en catégorie A^[1] ceux ayant réalisé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), l'évolution mensuelle est stable (-100 personnes).

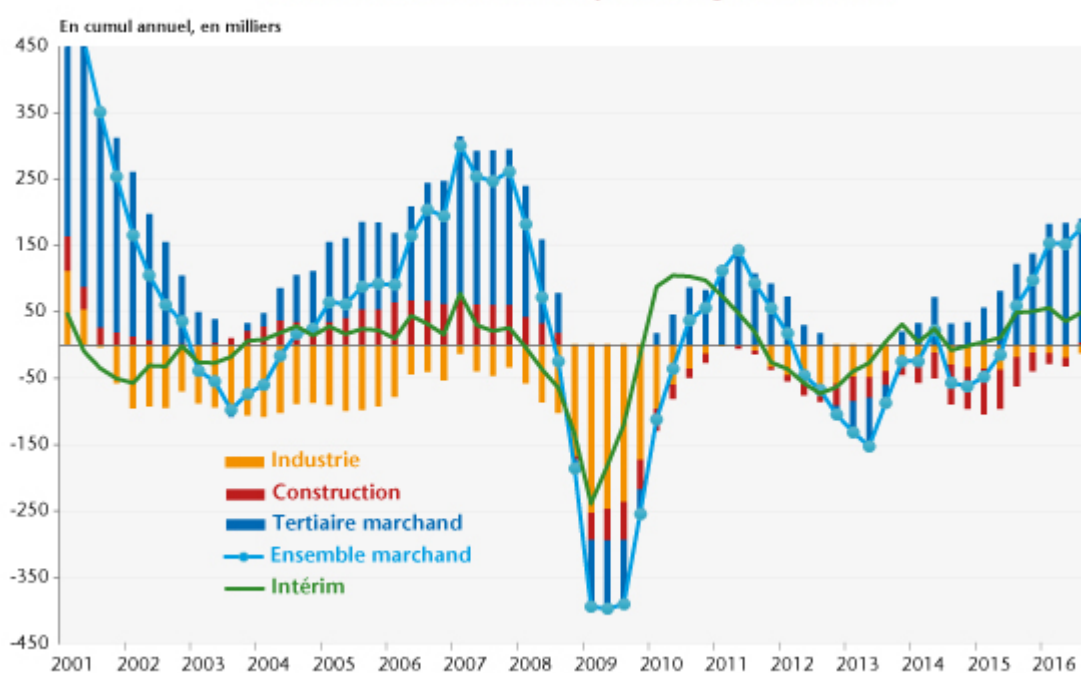
Les évolutions mensuelles des chiffres issus de Pôle emploi sont très volatiles et doivent être prises avec prudence et analysées sur des périodes relativement longues. Sur un an, la baisse des DEFM en catégorie A s'établit à 107 400 personnes. L'année 2016 est ainsi marquée par une inversion de la courbe du chômage. Une telle évolution du nombre de DEFM inscrits en catégorie A n'a plus été observée depuis 2007 (-250 000 personnes). Le rythme de la baisse est toutefois plus de deux fois inférieur à celui d'alors, l'année 2007 étant marquée par une croissance de l'activité économique plus rapide (2,4%).

Au sein des inscrits en catégorie A, les hommes ont plus bénéficié que les femmes de la baisse du chômage en 2016, mais ils avaient aussi été plus durement touchés auparavant. La baisse concerne les moins de 50 ans. Pour les seniors, l'amélioration ne se fait pas encore sentir, bien que la progression ait très fortement ralenti par rapport à la période allant de mai 2012 à décembre 2015.

En intégrant aux inscrits en catégorie A ceux ayant réalisé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C), la

baisse sur an est très faible (-2 300 personnes). Le nombre d'inscrits en catégorie C a en effet fortement progressé au cours de l'année (+104 800 personnes). La reprise du marché du travail constatée en 2015, et qui s'est confirmée en 2016 (cf. graphique), s'est d'abord traduite par une reprise de l'emploi précaire (intérim, CDD, temps partiel subi, ...). Cette précarité rend floue la frontière entre emploi et chômage et retarde de fait la sortie définitive des inscrits des listes de Pôle emploi.

Évolution annuelle de l'emploi corrigé de l'intérim



Le retournement de la courbe du chômage a concerné les DEFM inscrits depuis plus d'un an et moins de trois ans. Ceux-ci ont pu bénéficier de la montée en charge du plan « 500 000 formations » qui s'est traduite par une forte progression du nombre d'inscrits en catégorie D (+67 400 personnes en 2016). En revanche le nombre d'inscrits en catégories A, B ou C depuis moins d'un an a poursuivi sa hausse malgré la baisse des catégories A du fait de l'augmentation de l'activité réduite. Enfin, l'amélioration de la situation économique ne bénéficie pas encore aux DEFM inscrits depuis plus de trois ans.

Pour conclure, les chiffres de taux de chômage publiés par Eurostat pour l'ensemble des pays de l'Union européenne indiquent que le taux de chômage a évolué favorablement en France (-0,7 point entre décembre 2015 et novembre 2016), au même rythme que celui de la zone euro (-0,6 point).

Tableau. Évolution annuelle des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

	De décembre 2015 à décembre 2016	De mai 2012 à décembre 2015 rythme annuel moyen
Cat. A	-107,4	183,5
Cat. B	0,3	38,4
Cat. C	104,8	90,6
Cat. D	67,4	8,0
Cat. E	-2,2	16,6
Cat. ABC	-2,3	312,6
Cat. ABCDE	62,9	337,2
Cat. A	-107,4	183,5
Hommes	-70,2	102,8
Femmes	-37,2	80,8
Moins de 25 ans	-46,1	5,9
25-49 ans	-81,3	97,1
50 ans et plus	20,0	80,5
Cat. ABC	-2,3	312,6
Moins d'un an	56,0	93,1
Un à deux ans	-71,5	73,5
Deux à trois ans	-10,7	45,3
Trois ans et plus	23,9	100,7

Source : Dares, Pôle emploi.

[\[1\]](#) – catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;

– catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;

– catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;

– catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie, ...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation

professionnelle (CSP), sans emploi ;

– catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).